

---

# OFFRE DE SERVICE

#2002-15

Étude exploratoire en vue de mettre au point un processus  
d'implantation et de suivi des sites en production porcine auprès  
des municipalités du Québec

Présentée à  
**Association québécoise des industries de nutrition animale et  
céréalière (AQINAC)**

Par la firme de consultants  
**FORGET AUBIN**

Le 23 septembre 2002

**FORGET AUBIN**

***Consultants en analyse des politiques***

Affaires municipales • Agriculture • Environnement

FORGET AUBIN, Consultants en analyse des politiques  
804, avenue Murray Apr.2 suite 4, Québec, (Qué.) G1S 3B3  
Téléphone : (418) 686-2892 Télécopieur : (418) 686-1153 Courriel : [format@videotron.ca](mailto:format@videotron.ca)

---

**ÉTUDE EXPLORATOIRE EN VUE DE METTRE AU POINT UN PROCESSUS  
D'IMPLANTATION ET DE SUIVI DES SITES EN PRODUCTION PORCINE AUPRÈS  
DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

**TABLE DES MATIÈRES**

Problématique .....	2
Objectifs .....	3
Méthodologie .....	3
Échéancier et responsabilités .....	4
Budget de réalisation .....	5
Annexe : La firme FORGET AUBIN.....	6

## PROBLÉMATIQUE :

Au cours des dernières années, le développement des activités agricoles, et notamment de la production porcine, a entraîné plusieurs conflits de cohabitation à l'échelle locale et régionale. La multiplication de ces conflits a eu pour conséquence d'affecter négativement le démarrage et le développement des entreprises agricoles, tout en empêchant un véritable développement durable de l'agriculture québécoise. Les conflits actuellement vécus laissent donc présager un problème d'acceptabilité sociale de la production porcine québécoise.

L'étude provinciale « *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives* » (1999-2001)<sup>1</sup> menée par l'Université Laval entre 1999 et 2001 dans le cadre du groupe de travail « *Un environnement à valoriser* » issu de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire de Saint-Hyacinthe en 1998 a porté sur l'analyse de ces conflits reliés à l'implantation de projets porcins dans les municipalités du Québec. Les résultats de cette étude ont démontré que le niveau d'acceptabilité sociale des entreprises porcines est influencé par la stratégie de démarrage et de suivi de l'entreprise dans son milieu. De plus, cette étude a également permis d'identifier les facteurs déterminants de l'acceptabilité sociale d'un projet (odeurs, environnement, retombées socio-économiques, etc.) ainsi que de cibler les éléments qui ont contribué à l'accentuation ou l'atténuation des conflits vécus à l'échelle locale.

Dans un contexte où le gouvernement du Québec a instauré un temps d'arrêt du développement de la production porcine de 18 à 24 mois par le biais de son *Règlement sur les exploitations agricoles* du mois de juin 2002, le recueil de connaissances et d'expériences amassé par l'étude « *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives* » mérite d'être mis à profit afin de procéder à une analyse constructive qui permettra de cibler avec précision les lacunes actuelles dans l'implantation des entreprises porcines à l'échelle municipale et d'évaluer par quelles procédures ces entreprises peuvent répondre aux nouvelles préoccupations de la société envers elles.

---

<sup>1</sup> Étude « *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives* » réalisée par messieurs Jean-François Aubin et Mathieu Forger sous la codirection des professeurs Guy Debailleul de la Faculté de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et Réjean Landry du Département de science politique de l'Université Laval. Le rapport de recherche a été déposé à l'automne 2001 et comprend quatre tomes.

## OBJECTIFS :

L'objectif de cette étude est donc d'en arriver à proposer un nouveau processus d'implantation et de suivi des sites en production porcine qui fera en sorte de réduire les conflits de cohabitation liés au démarrage des entreprises. Pour ce faire, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis :

- 1) Déterminer l'impact social actuel de la procédure d'implantation des entreprises porcines dans les localités du Québec ;
- 2) Circonscrire les attentes de la population (agriculteurs, non-agriculteurs et élus municipaux) face un processus d'implantation et de suivi à accorder aux projets porcins dans une localité ;
- 3) Proposer un nouveau processus d'implantation et de suivi des sites en production porcine auprès des municipalités du Québec basé sur les observations précédentes.

Un volet information est également compris dans cette étude puisqu'il permettra de sensibiliser davantage et d'approfondir les connaissances des intervenants qui doivent réfléchir et proposer des actions sur les enjeux de la cohabitation.

## MÉTHODOLOGIE :

Dans la partie introductive du rapport, il faudra expliquer avec précision la procédure actuelle d'implantation des sites en production porcine. Cette description devra permettre de connaître les différentes modalités (lois et règlements) venant encadrer le démarrage des entreprises porcines dans les municipalités du Québec. Une fois cette étape franchie, nous pourrons analyser les impacts de cette procédure dans les milieux locaux afin d'en arriver à une nouvelle proposition.

Pour réaliser le premier objectif spécifique, nous utiliserons des données secondaires tirées de la banque de données qui a été mise sur pied dans le cadre de l'étude « *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives* ». Cette banque de données regroupe une cinquantaine d'entrevues réalisées principalement auprès d'agriculteurs, de non agriculteurs et d'élus municipaux selon des principes de représentativité de l'information.

Connaître l'impact social actuel de la procédure d'implantation des sites en production porcine chez ces intervenants se veut donc la première étape logique d'une étude exploratoire devant mener à des propositions concrètes et réalistes.

En ce qui concerne le second objectif spécifique qui vise à circonscrire les attentes de la population envers l'implantation et le suivi à accorder aux projets, deux sources de données seront utilisées. D'abord, nous poursuivrons l'analyse de la banque de données « *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives* ». Pour enrichir l'analyse, une revue de l'actualité sera dressée à l'aide de documentation écrite provenant de diverses sources (journaux, internet, etc.).

En combinant les résultats des deux objectifs précédents, nous serons à même d'identifier clairement les défis que soulève le démarrage de sites en production porcine dans les municipalités du Québec.

L'analyse ne se limitera pas à proposer une procédure d'implantation des projets, mais également à suggérer des mesures de suivi auprès des municipalités. En effet, dans un souci de cohabitation, il semble pertinent de vouloir combiner des mesures visant le démarrage des entreprises porcines à une procédure de suivi auprès des municipalités. Des concepts théoriques tirés de la littérature et des expériences étrangères pourront être mis à profit pour bonifier l'analyse. Par exemple, nous savons déjà qu'en France, des réflexions et des actions ont été entreprises en lien avec le démarrage d'entreprises agricoles dans les localités.

Pour ce qui est du volet information, il portera sur deux aspects spécifiques : l'enjeu de la cohabitation dans son ensemble et l'enjeu de la protection des eaux souterraines en lien avec le *Règlement sur le captage des eaux souterraines* de juin 2002. Ce volet information prendra la forme de journées de réflexion et d'échanges distinctes qui s'adresseront à la table filière et au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de ses consultations sur le développement durable de la production porcine. Ces journées permettront de mieux saisir l'impact de ces enjeux sur les entreprises agricoles.

L'accomplissement de ce projet (volet étude et volet information) permettra donc d'éclairer les différents intervenants sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser l'acceptabilité sociale des projets porcins lors de leur démarrage dans les localités du Québec, dans un souci de cohabitation harmonieuse.

#### ÉCHÉANCIER ET RESPONSABILITÉ :

La réalisation du mandat débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2002 et le rapport sera remis le 16 décembre 2002 (77 jours). Les personnes et organismes affectés à la réalisation de ce projet sont :

- Coordination du projet :      Firme FORGET AUBIN
- Équipe de recherche :        M. Jean-François Aubin  
   M. Mathieu Forget  
   Mme. Julie Mailloux
- Expertise externe :         Laforest Experts-Conseils inc.  
   (Cabinet-conseil hydrogéologie)
- Professeur-ressource :      M. Guy Debailleul

## **BUDGET DE RÉALISATION :**

(La firme FORGET AUBIN se garde le droit de faire des réaffectations budgétaires selon les besoins)

<i>Main-d'œuvre</i>	<b>Jours</b>	<b>Montant</b>
Coordination et secrétariat :	15	2 500 \$
Équipe de recherche :	77	27 000 \$
Expertise externe :	12	8 550 \$
Professeur-ressource :	7	5 000 \$
<i>Sous-total</i>		<b>43 050 \$</b>
 <i>Dépenses et frais divers</i>		
Déplacement		750 \$
Accès à des bases de données		1 500 \$
Papeteries, téléphones, etc.		750 \$
<i>Sous-total</i>		<b>3 000 \$</b>
 <b>Total (avant taxes)</b>		 <b>46 050 \$</b>

## ANNEXE : LA FIRME FORGET AUBIN

**FORGET AUBIN**

*Consultants en analyse des politiques*

*Affaires municipales • Agriculture • Environnement*

### Présentation de la firme FORGET AUBIN, consultants en analyse des politiques

#### Présentation générale :

Au cours des dernières années, le développement des activités agricoles a entraîné plusieurs conflits de cohabitation à l'échelle locale et régionale. Devant cette situation, la firme de consultants en analyse des politiques **FORGET AUBIN** a développé un champ d'expertise au niveau de la cohabitation en milieu rural.

Dans un domaine comme celui de la cohabitation en milieu rural, une série d'éléments doivent être pris en compte : il faut notamment s'attarder aux interventions de l'État en matière de politiques agricoles, environnementales, d'aménagement du territoire, de santé, etc. Dès lors, pour maximiser les chances d'établir une cohabitation harmonieuse, les intervenants doivent développer une vision d'ensemble de la problématique. La firme de consultants **FORGET AUBIN** vient combler ce besoin avec des professionnels polyvalents capables d'appréhender des problèmes publics dans leur ensemble, d'en évaluer les tenants et les aboutissants, et de formuler des pistes d'action pour les résoudre.

#### L'expertise offerte :

L'expertise dont dispose la firme **FORGET AUBIN** a fait l'objet de recherche et développement depuis près de 4 ans et est actuellement mise à profit auprès des milieux locaux et régionaux ainsi qu'auprès d'organismes provinciaux. L'expertise acquise s'inscrit donc au cœur même du nouveau défi auquel sont confrontées les communautés rurales : prioriser les activités agricoles en zone agricole tout en assurant une cohabitation harmonieuse.

La firme **FORGET AUBIN** se spécialise principalement dans deux domaines d'intervention précis : la prévention des conflits de cohabitation et la gestion des conflits de cohabitation. L'intervention de la firme repose sur les notions de

**transparence, d'information et de dialogue** entre les différents intervenants (élus, agriculteurs et non agriculteurs) pour solidifier le climat de **confiance** entre ces derniers.

La recherche de **solutions durables** pour la communauté s'effectue alors dans une démarche de **concertation** entre les divers intervenants occupant le territoire (élus, agriculteurs, non agriculteurs, intérêts particuliers). **Les solutions trouvées peuvent être de type réglementaire ou non réglementaire.** La firme propose ainsi un **outil innovateur pour favoriser une cohabitation harmonieuse dans les localités du Québec.** L'efficacité de cet outil repose sur la démarche de concertation entre les intervenants ainsi que sur l'amalgame de solutions réglementaires et non réglementaires pour tenir compte des préoccupations formulées localement.

### Les mandats réalisés :

Au cours de la dernière année, la firme **FORGET AUBIN** a travaillé directement avec 5 municipalités :

- Municipalité de **Baie-du-Febvre** (MRC de Nicolet-Yamaska)
- Municipalité de **Pintendre** (MRC de Desjardins)
- Municipalité de **Berthier-sur-Mer** (MRC de Montmagny)
- Municipalité de **Saint-Charles-sur-Richelieu** (MRC de la Vallée-du-Richelieu)
- Municipalité de **Maskinongé** (MRC de Maskinongé)

La firme a également été consultée par plusieurs autres milieux locaux ou régionaux qui ont été aux prises avec des problématiques de cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles :

- Vallée de la Matapédia
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Richelieu
- Haut-Saint-Laurent
- Bas-Saint-Laurent

Finalement, la firme a réalisé une série de conférences afin de sensibiliser les différents intervenants locaux, régionaux et provinciaux aux problématiques de cohabitation et à l'importance d'agir pour prévenir de tels conflits :

- **Conférence intitulée : « La cohabitation : un enjeu social avant tout ! »**
  - Réalisée dans le cadre du Colloque « À l'AIR de la cohabitation, les odeurs : un défi à relever » organisée conjointement par la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Les Fédérations de l'UPA de la Beauce, de la Côte-du-Sud, de Lévis-Bellechasse, de Lotbinière-Mégantic.
  
- **Conférence intitulée : « Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives »**
  - Réalisée dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle 2002 de l'Association de gestion des engrais organiques (AGEO) de Saint-Hyacinthe.
  
- **Conférence intitulée : « La cohabitation en milieu agricole »**
  - Réalisée sous l'invitation de la Table de Concertation en Environnement du Bas-Richelieu (MRC du Bas-Richelieu)
  
- **Conférence intitulée : « La cohabitation : des outils de prévention et de gestion »**
  - Réalisée dans le cadre d'une assemblée publique d'information sur l'élevage porcin organisée par la municipalité d'Amqui.
  
- **Conférence intitulée : « La cohabitation : des outils de prévention et de gestion »**
  - Série de conférences réalisées dans le cadre du séminaire provincial « Pour une gestion durable des territoires agricoles » organisé par l'Union des municipalités du Québec.
  
- **Conférence intitulée : « Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives »**
  - Réalisée dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle 2002 de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)

En ajoutant à ces différents cas les municipalités étudiées dans le cadre de l'étude « Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives », nous pouvons affirmer que la firme possède une connaissance approfondie et fidèle des principales problématiques de cohabitation vécues au Québec au cours des dernières années.

### Les ressources disponibles :

Pour venir appuyer la démarche réalisée par la firme **FORGET AUBIN**, un réseau d'experts indépendants rattachés à la firme peut être utilisé. Ce réseau est composé d'hydrogéologues, d'agronomes, d'aménagistes, d'ingénieurs civils, de chimistes, de biologistes, d'experts en géomatique et d'avocats. Le recours à ces intervenants, selon les besoins spécifiques des milieux, permet de garantir une démarche efficace et complète.

De plus, en recourant à nos services, notre firme de consultants peut mettre à votre disposition les contacts suivants :

- Attachés politiques ministériels
- Hauts-fonctionnaires provinciaux
- Fonctionnaires régionaux
- Organismes environnementaux (UQCN, CRE, etc.)
- Organismes municipaux (FQM, UMQ, etc.)
- Intervenants de Santé publique
- Union des producteurs agricoles
- Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)
- Union paysanne
- MRC et municipalités à travers le Québec
- Différents groupes de citoyens au Québec

### Les consultants :

Messieurs Jean-François Aubin et Mathieu Forget sont titulaires d'une maîtrise en analyse des politiques de l'Université Laval depuis mai 2001. Cette formation interdisciplinaire de deuxième cycle porte spécifiquement sur l'étude des interventions gouvernementales et la résolution de problèmes publics. Messieurs Aubin et Forget possèdent également un baccalauréat en science politique de l'Université Laval.

Depuis 1998, ils s'intéressent particulièrement au domaine du développement durable et de l'acceptabilité sociale des activités agricoles. Entre 1999 et 2001, ils ont réalisé l'étude provinciale « *Cohabitation en milieu rural : bilan et perspectives* » sous l'égide de l'Université Laval en collaboration avec neuf partenaires provinciaux.

Depuis ce temps, ils ont formé la firme de consultants **FORGET AUBIN** et travaillent auprès d'intervenants locaux, régionaux et provinciaux pour favoriser un développement agricole qui soit davantage harmonieux. Leurs connaissances du contexte social entourant les conflits de cohabitation et leurs qualités d'analyse des politiques agricoles, environnementales et municipales en font des experts en matière de cohabitation et des personnes-ressources essentielles pour tout milieu voulant favoriser un développement agricole qui soit garant de la cohésion sociale de sa communauté ou pour tout organisme œuvrant dans ce domaine.